

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

LE DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE



Paris, le 21.07.19

Monsieur le secrétaire général,

Par lettre du 7 juin 2019, vous avez attiré mon attention sur la réforme de la filière technique.

Le dossier a été adressé par le secrétariat général au guichet unique interministériel en mars dernier, qui a accusé réception du dossier et confirmé sa complétude en avril : il est désormais en cours d'instruction par la DGAFP et la direction du budget. Dans ces conditions, nous espérons que le dossier sera validé cet été, de sorte qu'il soit présenté un CTAP puis à un CTM à l'automne. Le Conseil d'Etat sera alors saisi et, une fois son avis rendu, les textes paraîtront rapidement : la première annuité du plan de requalification pourra notamment être mise en œuvre.

Par ailleurs, concernant la dotation des personnels techniques, la DAP a confirmé la généralisation de la dotation des personnels techniques par le SEP-RIEP, qui débutera en septembre ; cette date a été privilégiée à une livraison durant les congés annuels d'été.

Syndicat national pénitentiaire des personnels techniques
M. Paul BONO
Secrétaire général
4 rue du Chemin de Poupou
34 600 le POUJOL-SUR-ORB

DAP

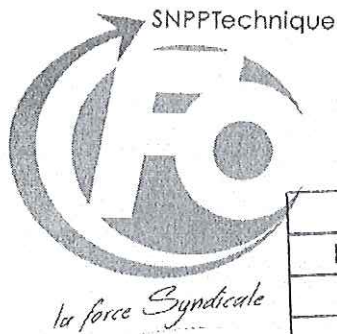
Comme vous le soulignez, dans cet intervalle, et afin d'éviter toute rupture de dotation, il a été demandé en avril aux directions interrégionales, de procéder à la dotation des personnels techniques comme tous les ans, pour leur permettre d'être équipés et d'assurer leurs missions : nous procéderons rapidement à une nouvelle sensibilisation des directions interrégionales en cette année de double dotation.

Veillez recevoir, Monsieur le secrétaire général, l'expression de ma considération distinguée. *et la*

plus en détail.

St _____ *l*

Stéphane BREDIN



	Pour attribution	Pour projet de réponse	Pour avis	Pour information
DAP				
DAP A				
CAB				
MCI				
COM				
SDMI				
SDMe				
SDPS				
SDRH				
SDSP				

**SYNDICAT NATIONAL PENITENTIAIRE
DES PERSONNELS TECHNIQUES
FORCE OUVRIERE**

Le Pujol sur Orb, le 07 juin 2019

N° 01-06-19/PB

ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
ARRIVÉE
07 JUIN 2019
N°
CABINET DU DIRECTEUR

Monsieur Stéphane BREDIN
Directeur de l'Administration Pénitentiaire
Ministère de la Justice
13, Place Vendôme
75042 - PARIS Cedex 01

Monsieur le Directeur,

Depuis le 22 mars 2019, le projet de réforme (plan de requalification) concernant la filière technique a été transmis par le Secrétariat Général à la DGAFP.

A ce jour, nous n'avons aucun retour de la part de la Fonction Publique. Le SNP PT FO s'inquiète de l'absence d'informations de la part de la DAP.

Pourriez-vous nous tenir informés de l'état d'avancement de ce dossier ?

Pour mémoire, il a été prévu dans le calendrier des CAP de fin d'année 2019, des Listes d'Aptitude spécifiques au plan de requalification et les personnels sont impatients de voir ce plan de requalification se mettre en place.

D'autre part, concernant les tenues de travail des personnels techniques, un mail a été envoyé par Mme Stéphanie AUDOIN le 17 avril 2019 à l'ensemble des DISP pour leur préciser que les agents devaient bénéficier en 2019, à titre exceptionnel, de deux dotations vestimentaires, l'une fournie par la DAP selon les fournisseurs habituels, et, en fin d'année, la dotation initiale fournie par le SEP-RIEP.

Or, à ce jour, certains établissements refusent de commander la dotation habituelle car les DISP n'ont pas transmis l'information. Aussi, le SNP PT FO vous demande que la note soit diffusée directement par la DAP à l'ensemble des établissements afin que les personnels techniques puissent bénéficier rapidement de la dotation habituelle.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Secrétaire Général,

Paul BONO